

Zone géographique d'intervention
de l'Equipe Spécialisée Alzheimer
du Centre Hospitalier de la Haute Côte-d'Or

MONTBARDOIS ET CHATILLONNAIS

Montbard
Aignay-le-Duc
Baigneux-les-Juifs
Laignes
Châtillon-sur-Seine
Grancey-le-Château-Neuville
Montigny-sur-Aube
Recey-sur-Ource

TONNERROIS

Ancy-le-Franc
Cruzy-le-Châtel
Tonnerre
Noyers-sur-Serein
Flogny-la-Chapelle

AUXOIS-MORVAN

Guillon
Liernais
Pouilly-en-Auxois
Vitteaux
Précy-sous-Thil
Saulieu
Semur-en-Auxois
Sombernon
Venarey-les-Laumes

Contact :

☎ 03.80.89.77.49 ou 06.47.15.89.35

✉ ema@ch-hco.fr

Siège :

Centre Hospitalier de la Haute Côte-d'Or
7 rue Guéniot - 21350 Vitteaux

☎ 03.80.91.21.21

www.hopital-amplitude.fr

Equipe Spécialisée Alzheimer

du

Centre

Hospitalier

de la Haute Côte-d'Or

LES PARTENAIRES

L'équipe Spécialisée Alzheimer (ESA) travaille tout au long de l'année avec :

- Les médecins
- Les caisses d'assurance maladie
- L'Agence Régionale de Santé
- Le Conseil départemental de la Côte-d'Or et le Conseil départemental de l'Yonne
- Les services hospitaliers du CH-HCO et du Centre Hospitalier du Tonnerrois
- Les Consultations de Mémoire de Proximité (CMP)
- Les accueils de jour en EHPAD
- La Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'Aide et de soins dans le champ de l'autonomie (MAIA)
- La coordination gérontologique du Tonnerrois
- Le Groupement des Professionnels de Santé de l'Auxois-Morvan (GPSAM)
- La Maison de Santé Pluriprofessionnelle de Saulieu
- Le pôle de santé du Châtillonnais
- Les services d'aide et de soins à domicile (SAAD, SSIAD, SPASAD)

LES MODALITES DE PRISE EN CHARGE

Avant tout début de prise en charge, un diagnostic de la maladie doit être posé par un médecin gériatre, un neurologue ou un psychiatre.

Les soins spécifiques sont prescrits par votre médecin traitant à raison de :

- 15 séances dont deux de bilans,
- Sur une période de 3 mois à raison d'une séance d'environ 1h00 par semaine,
- Cet accompagnement peut être renouvelable tous les ans.

Les séances sont dispensées une fois par semaine, selon un rythme établi en concertation avec la personne et ses proches.

Les séances sont prises en charge à 100 % par la caisse d'assurance maladie dont vous dépendez.

LES OBJECTIFS

Accompagner, informer et échanger sur la maladie d'Alzheimer ou apparentée.

Elaborer un **projet individuel** pour la personne dans son environnement quotidien, en lien avec ses proches.

Maintenir les fonctions cognitives et motrices de la personne au moyen de **séances individuelles de stimulation** (exercices de mémoire, cuisine, accompagnement et guidance dans les activités de la vie courante...).

Valoriser l'action des aidants, les **accompagner dans la réalisation du projet de vie du patient** (écoute, conseils, solutions, aménagement de l'habitat...).

Conseiller voire proposer un relais vers d'autres structures spécialisées à l'issue de notre prise en charge.

L'EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

Une équipe pluriprofessionnelle à votre service :

- **une infirmière coordonnatrice** qui établit le premier contact avec la personne prise en charge, assure la gestion administrative du service, organise et planifie les interventions, informe et accompagne la famille sur la prise en charge et l'organisation de l'équipe.
- **une psychomotricienne** qui organise la réadaptation émotionnelle, relationnelle et la mobilité en situation de vie quotidienne, prévient les risques de chute.
- **une ergothérapeute qui** évalue l'autonomie et les capacités, adapte l'environnement, réhabilite les gestes et les activités de la vie quotidienne, initie, met en place des techniques de compensation.
- **des assistantes de soins en gérontologie (ASG)** qui accompagnent, soutiennent et mettent en place des aides individualisées, pratiquent les soins quotidiens, maintiennent et stimulent les capacités, communiquent et sensibilisent sur l'environnement.